

Journée internationale des femmes pour la paix

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **35 (1947)**

Heft 727

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266149>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

certaines d'entre eux, comme, par exemple, le club du sucre. Très sommairement, comme l'a fait M. Muggli, nous essayerons de donner une vue d'ensemble sur l'état actuel de la production mondiale.

En ce qui concerne les céréales, on ne pourra jamais assez mesurer les conséquences que les grèves américaines ont eues; les déchargements et les transports étant devenus très difficiles, des tonnes de céréales ont dû passer par les distilleries. Songez que l'Amérique n'arrivait plus, déjà, à remplir ses obligations, les besoins ayant considérablement augmenté: bien des pays, tels que la Roumanie, les Indes, alors qu'ils exportaient, ou, du moins, n'importaient pas de céréales avant la guerre, ont fortement fait monter la demande. De ce fait, les grèves américaines dans les industries de base telles que charbon, acier, etc., n'ont pas gardé uniquement un caractère national, mais bien pris une signification mondiale.

D. L. (à suivre)

A Lausanne, on n'a pas oublié la

Journée internationale des femmes pour la paix.

le vendredi 7 mars.

Lors de la séance présidée par Mme Ad. Jeanet, on entendit parler Mmes Claire Buenzod, Lise Cérésolo, M. Vaucher-Liegme, Erica Carrard, Simone Hauert, Berthe Vuillemin.

Des artistes, Mmes Magda Lavanchy, violoniste, André Fochtsch, pianiste, Camille Fournier, M. Hugues Cuenod, prêtèrent leur gracieux concours à cette manifestation qui se déroula dans la Salle des XXII cantons.

Féminisme valaisan

La conférence que Mme Poinso-Chapuis, de Marseille, a faite à Sion, le 21 février, a provoqué dans la presse valaisane un renouveau de polémique autour du suffrage féminin.

Et — phénomène curieux — la vue d'une femme députée semble avoir déchainé certains instincts antiféministes plus fortement que ne l'avait fait le dépôt d'une motion au Grand Conseil et les votations intervenues dans différents cantons suisses. Rien ne vaut l'évidence du fait accompli.

Par un hasard dû aux rigueurs de la saison, une seconde polémique s'est greffée sur cette première: celle au sujet des femmes vêtues de pantalons. Le radotage de certains journalistes valaisans n'a pas manqué d'être frappé par la coïncidence entre les deux événements.

Pensez, donc, l'homme, se voyant privé de son monopole du pantalon, ne peut y voir qu'un funeste présage pour la privation prochaine de son monopole politique! Et voilà les pondeurs de «Billets» partis en guerre contre les pantalons des femmes, précurseurs de l'immoralité, du suffrage féminin, du divorce, de la dénatalité, etc., etc. C'est tout juste si la grippe et la peste ne viennent pas de là.

Il y eut, au moyen âge, de doctes tho-

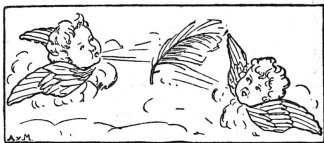
mistes qui expliquaient l'existence de la femme par une agglomération de mauvaises vapeurs dans l'air. Quand on collectionnera, une fois, toutes les bêtises qui ont été dites à notre sujet, on n'oubliera pas, à côté de cette perle de la philosophie médiévale, l'élucubration de ce penseur qui prétendait, dans la «Patrie Valaisane» du 25 février, que la féministe logique ferait «faire» ses enfants par sa bonne!!! Il faut vraiment que l'antiféminisme soit à bout de force pour proférer des bêtises aussi colossales.

En dehors de cette polémique de bas étage, le féminisme valaisan a enregistré un succès réel et massif: Mme Iris de Roten, la première avocate en Valais, a débuté dans le barreau valaisan en plaidant le cas tragique d'un jeune homme qui, le printemps dernier, avait été au centre d'une mystérieuse affaire de tentative de meurtre et de plusieurs vols par effraction dans le Bois de Pinges, affaire qui avait tenu en haleine la police et les journalistes du canton.

La défense de Mme Iris de Roten semble avoir été très efficace puisque l'accusé a été mis en liberté immédiatement.

Une telle efficacité féminine ne manquera pas de faire sur l'opinion publique plus d'impression que les aboiements des antiféministes excités.

I. de R.



DE-CI, DE-LÀ

Inauguration du musée des suffragettes.

Le 6 février 1947, les Anglaises ont célébré le 29ème anniversaire du suffrage féminin dans leur pays par l'inauguration d'un musée permanent de l'époque héroïque où elles réclamaient l'égalité politique. Les organisatrices ont réussi à grouper une collection unique de souvenirs ayant appartenu aux militantes suffragettes, reliques des jours d'emprisonnement, médailles, portraits, photographies, etc. Au cours de l'un des discours qui furent prononcés à cette occasion, Lady Pethik Laurence de Peaslake, releva le fait que, durant ces années de lutte, les militantes ne blessèrent jamais aucun de leurs adversaires.

Ceux qui leur reprochent de regrettables excès doivent donc admettre qu'elles gardaient la maîtrise de leurs réflexes.

Parlement de jeunesse.

L'assemblée inaugurale du Parlement de jeunesse genevois a eu lieu vendredi soir 7 mars dans la Salle du Grand Conseil. Des délégués des divers groupements de jeunesse travaillaient depuis des mois à l'élaboration des statuts. Cette assemblée détient deux grands privilèges: ses membres ont, obligatoirement, moins de trente ans et ils ne sont pas obligatoirement du sexe masculin! Espérons qu'elle tirera parti de ses avantages.

IN MEMORIAM

Dr. William Waldvogel

Les féministes de «La Neuveville» viennent de perdre un ami fidèle de leur cause, le Dr W. Waldvogel. Celui-ci fut un des membres fondateurs de leur section et il faisait encore partie du comité actuel.

Les partisans masculins du suffrage des femmes ne sont pas assez nombreux, mais, si la quantité fait défaut, ils l'emportent généralement par leurs qualités, ce dont nous ne sommes pas peu fiers. Le Dr Waldvogel était de ceux-ci. Il avait été d'abord professeur à l'Ecole supérieure de Commerce de la Neuveville, puis il fut appelé aux fonctions de directeur de cet établissement qui perd en lui un chef de grande valeur scientifique, intellectuelle et morale.

Il défendait toutes les bonnes causes, se consacrait à la jeunesse, notamment au mouvement éclairé et, son départ prématuré, à 60 ans, est, dans sa cité, un deuil public.

Que sa seur, Mademoiselle Clara Waldvogel, une collaboratrice et un des sûrs appuis de notre journal, trouve ici l'expression de notre profonde sympathie et de nos regrets pour une perte qui atteint tous ceux qui partagent nos idées.

La Maison d'Ollon.

La Maison de vacances d'Ollon (fondation Antoine Cossy), qui reçoit, durant toute l'année, à des conditions très avantageuses, des femmes ayant besoin de repos, a eu son assemblée générale à Lausanne, sous la présidence de Mlle A. Quinche, avocate. L'exercice se termine par un très petit bénéfice. La fondation rend de bons services; une centaine de femmes en ont bénéficié pendant ce dernier exercice.

Nos Pénates.

«Nos Pénates», à Pully, est une maison qui reçoit à très bon compte des institutrices âgées, isolées, sans ressources. Cette œuvre si utile a été fondée, il y a 25 ans, par Mme Ch. Delhorbe, qui alla couragement de l'avant avec un capital de cinquante centimes; à la fin de l'année, elle avait récolté plus de 24 000 frs.; une jolie villa fut achetée à Pully; elle s'ouvrit le 1er février 1922 et dès lors a hébergé de nombreuses femmes qui y terminent leurs jours bien soignées et dans la dignité.

Ces 25 ans d'activité ont été célébrés, le 8 mars, sous la présidence de Mme d'Okolski (Pully). Une des pensionnaires, témoin de la fondation de l'œuvre, aujourd'hui nonagénaire, Mlle Steiner, avec coquetterie et une incroyable jeunesse physique et intellectuelle, a rappelé comment fut fondée la maison et comment elle s'est développée. Pour que «Nos Pénates» poursuivent leur belle tâche, il leur faut de nombreux amis, des souscripteurs, des donateurs.

M. Ch. Besson, syndic de Pully, qui apporta au comité des appuis moraux et matériels, n'en revenait pas du courage, de la confiance, du dévouement apportés par les initiatrices. Mais oui, Monsieur, les femmes savent créer, organiser, durer. On peut leur faire confiance et on pourrait, en hauts lieux, faire davantage appel à leurs qualités, à leur dévouement, à leur savoir-faire.

S. B.

A travers les Sociétés

Echo de nos gymnastes-dames

La grande famille des dames gymnastes salue les lectrices et lecteurs du «Mouvement Féministe». Elle est heureuse de venir se présenter, se faire connaître, se faire aimer.

Une grande famille, disons-nous... C'est une fraction de la forte Association nationale des Sociétés de Femmes suisses, au Secrétariat de laquelle elle paie annuellement sa contribution. Oui, l'Association suisse de Gymnastique féminine (A.S.G.F.) est membre depuis quelques années déjà de cette Association nationale. Elle réunit plus de 38 000 membres, dont 18 000 sont dites des actives. L'association fédérale est constituée par l'union de groupements cantonaux ou régionaux. C'est l'association cantonale de Zurich qui est en tête avec 8000 adhérents. Nos cantons romands forment chacun une association, dont l'effectif global atteint quelque 4000 membres. Vaud et Genève alignent respectivement 1000 et 1500 gymnastes.

Un comité central administre ce groupement fondé en 1908. La présidence centrale appartient depuis l'an passé à une femme: M^{lle} Marie Willmann, institutrice à Kriens. La préparation des dirigeants (moniteurs et monitrices) des 980 sociétés existantes est du ressort d'une Commission technique: M. Jacob Süss, instituteur à Brougg, la préside.

Chacune des associations cantonales a son administration propre, tout en demeurant sous le contrôle et la haute direction de l'autorité centrale qui a inscrit à l'article premier de ses statuts ce but: «augmenter la force physique chez les personnes du sexe féminin par l'encouragement et la propagation des exercices physiques». Et nous avons le devoir de dire que depuis la fondation, ses chefs ont œuvré avec enthousiasme, avec fermeté, avec cœur à en tracer les voies. Lentement, mais sûrement, la cause avance.

De nombreuses manifestations ont déjà prouvé à la masse du peuple que les effectifs augmentent, qu'une activité méritoire se fait partout dans les sections de gymnastique pour que la femme suisse maintienne force, souplesse et belle santé en son corps. Un grand rassemblement des gymnastes féminines se prépare à Berne les 12 et 13 juillet 1947. Puisse-t-il être entouré de l'intérêt, de la sympathie et de l'estime que méritent organisateurs, techniciens, gymnastes, depuis des mois déjà à la tâche pour préparer ces importantes journées.

Aif. P.

6ème Journée des Femmes Neuchâteloises

Le dimanche 9 mars, les Neuchâteloises répondaient nombreuses à l'invitation qui leur était adressée par les sociétés féminines du chef-lieu. Précédée des services religieux habituels, la journée, présidée par Mlle Clerc, fut officiellement ouverte par M. G. Béguin président du Conseil communal de Neuchâtel, qui apporta les vœux et les souhaits des autorités pour une bonne et fructueuse collaboration.

Les femmes dans la vie publique australienne

L'Australie a reconnu rapidement le rôle que les femmes ont joué dans l'organisation de la nation. Les femmes des premiers colons ne travaillaient pas seulement aux côtés de leur mari, mais elles faisaient campagne pour obtenir de meilleures conditions d'existence pour leur propre sexe.

Elles s'y sont si habilement prises qu'elles ont reçu le droit de vote en 1901 déjà (Australie du Sud, en 1894, un an après les femmes de la Nouvelle-Zélande, les premières dans le monde).

Des pionnières aux mobilisés de la guerre.

Une des plus connues de celles qui réclamèrent le suffrage féminin à l'origine est Caroline Christolm. Elle commença à lutter en 1840 déjà; on la nommait «le second Moïse, en bonnet et en châle». Elle se consacrait à aider amicalement

les jeunes immigrantes et conduisait les caravanes qui se mettaient en route pour les fermes éloignées dans l'intérieur.

Les Australiennes considéraient le droit de vote comme leur arme naturelle pour lutter contre les mauvaises conditions de travail et les lois injustes à leur égard. Elles obtinrent, en 1899 déjà, une diminution des heures de travail dans les magasins et les fabriques, ce fut un soulagement pour des milliers d'entre elles. Cet acte préliminaire fut complété en 1930 par une loi sur le commerce et les fabriques qui stipule la présence obligatoire d'inspectrices dans les fabriques et qui exige des sièges pour toutes les femmes employées.

L'Australienne d'aujourd'hui, une citoyenne pleine d'assurance, d'intelligence et d'esprit public, considère comme naturelle son égalité politique et professionnelle avec l'homme et elle est jalouse de sa dignité de femme et de maîtresse de maison.

La grande majorité d'entre elles apprécie pleinement la valeur de la famille et elle se consacre de tout cœur à l'organisation de son home. Elle est une bonne camarade aussi pour son mari, partageant ses intérêts et ses responsabilités.

Ce n'est pas seulement la maîtresse de maison qui, individuellement, réclame un maximum de considération pour la vie du foyer, mais les associations qui comptent plus de 200 000 membres et qui se consacrent à l'amélioration des conditions de la femme au foyer. Des intérêts communs ont groupé ces femmes en une vaste organisation qui exerce une forte influence dans tout le continent.

Des campagnes réussies ont été lancées contre les prix exagérés et le manque d'aide pour les

mères de famille. Elles ont aussi dressé des listes de fournisseurs convaincus d'avoir trop profité ou d'avoir vendu de la marchandise d'une qualité inférieure.

Certains avantages financiers sont consentis aux membres sous forme d'escomptes dans les magasins patentés, ou par des arrangements pour la distribution directe de lait, de crème et de fruits du producteur au consommateur.

Pendant la guerre, on avait dû, par suite du manque de main-d'œuvre, supprimer les livraisons à domicile, mais après la guerre, les Associations de maîtresses de maison obligèrent le gouvernement à lever cette interdiction que plus d'un commerçant aurait voulu voir rester en vigueur, se souciant peu de revenir aux conditions d'avant-guerre. L'Association d'un faubourg de Sydney entra alors en action, elle convoqua un meeting qui rassembla plus de 500 femmes et qui délégua une députation féminine auprès du maire et du président du syndicat des fruits et légumes, elles obtinrent satisfaction.

Dans chaque Etat, il y a un comité de la santé dépendant de l'Association des maîtresses de maison, ainsi qu'un comité du logement, tous deux adressent des suggestions à la commission officielle du logement; les femmes interviennent ainsi, soit dans l'élaboration des plans d'immeubles, soit dans les projets d'aménagements intérieurs. Par exemple, elles considèrent que les frigidaires ne sont pas un luxe et elles en réclament dans les maisons d'après-guerre.

Le journal mensuel de ces associations contribue à l'éducation féminine par des articles sur l'économie domestique, les régimes, la culture physique, etc.

Les femmes de la campagne

Les fermières ont, en Australie, autant de pouvoir que leurs seurs des villes. Elles sont les descendantes des courageux colons qui ont légué à leurs petites-filles un esprit d'endurance et d'initiative qui se manifeste encore aujourd'hui.

L'association des femmes de la campagne qui se ramifie dans tous les états et dont les membres forment une masse imposante, s'occupe avant tout de questions de santé et d'éducation. Elle a organisé un service d'ambulances pour les districts isolés, des hôpitaux de campagne et des homes de vacances économiques au bord de la mer.

En collaboration avec le Département de l'Éducation, on a ouvert des «hostels» dans les villes de province pour les élèves venant de fermes très éloignées. Des autobus se chargent de ceux qu'on peut aller quérir quotidiennement.

Les femmes dans les professions.

Durant les années de guerre, le statut des Australiennes s'est rapidement amélioré, à mesure qu'elles endossaient les charges généralement supportées par les hommes. Plus de 800 000 d'entre elles (sur une population de 8 millions d'habitants) furent occupées, pendant les hostilités, dans les services civils ou militaires.

Elles ont assumé toutes les tâches, même celles qui leur étaient jusques là interdites. Ainsi, dans l'industrie des avions, elles ne furent pas seulement manœuvres, mais ouvrières qualifiées.

Elles conduisirent les tramways, les taxis, devinrent porte-faix, exécutèrent tous les travaux de la ferme et, à l'armée, collaborèrent à tous les services, excepté au combat proprement dit: elles armèrent les canons sur les batteries de la côte, composaient les services médicaux dans

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

33 professeurs
méthode approuvée
programmes
individuels
gain de temps

École LEMANIA
LAUSANNE